



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20221007-2022_104-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

**EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2022

Le Vendredi 7 Octobre 2022 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle de musique, sur convocation qui leur a été adressée le 30 Septembre 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.

Présents :

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Marilène DALMASSO - Maryse CASTELLANI - Caroline FRANCA - Frédéric TRUC - Olivier GIACOMETTI- Florent REYNAUD- Françoise VADA – Marguerite CARBONI – Elise FERRARI

Pouvoirs : Cyril LEJA à Maryse CASTELLANI – Sébastien VASSALLO à Olivier GIACOMETTI – Jean-Charles QUERCIA à Caroline FRANCA

Absents excusés : Cédric BERGALLO – Patricia ALUNNO

Nombre des membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	3	2

MME Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022_104

Objet : 22 – 7.1.3 –COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire expose à ses collègues que pour permettre l'exécution budgétaire de l'exercice 2022, pour le budget principal de la Commune, il convient de procéder aux ouvertures de crédits suivantes :

Désignation	006 210601639 20221007 2022 104 DE le 12/10/2022		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
023 – Virement à la section d’investissement		4 076,00		
Total 023 : Virement à la section d’investissement		4 076,00		
7811- Reprises sur amort. Des immo. Incorporelles et incorporelles				4 076,00
Total 042 : Opérations d’ordre de transfert entre sections				4 076,00
Total FONCTIONNEMENT		4 076,00		4 076,00
 INVESTISSEMENT				
021- Virement de la section de fonctionnement				4 076,00
Total 021 : Virement de la section de fonctionnement				4 076,00
280422 : Privé – Bâtiments et installations		4 076,00		
Total 28 : 040 : Opérations d’ordre de transfert entre section		4 076,00		
10222 : FCTVA				34 253,00
Total 10 : Dotations, fonds divers et réserves				34 253,00
1323 – 202209 Réfection Mur accès au Musée Vallo Alpino				114 000,00
Total 13 : Subvention d’investissement				114 000,00
20422 : Privée : Bâtiments et installations		11 253,00		
Total 204 : Subventions d’équipements versés		11 253,00		
2315-202209 : Réfection Mur accès Musée Vallo Alpino		137 000,00		
Total 21 : Immobilisation corporelles		137 000,00		
Total INVESTISSEMENT		152 329,00		152 329,00
Total Général		156 405,00		156 405,00

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

A l’unanimité,

-D ’approuver la décision modificative n°1 du budget principal de la commune telle que décrite ci-dessus.

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le :
Et de la réception en Préfecture le :